

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 77 (1980)
Heft: 5

Rubrik: Jardin de l'abeille

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Jardin de l'abeille

Action bienfaisante et irremplaçable des abeilles dans le domaine de la pollinisation

Tous les producteurs de cultures grainières, ainsi que les arboriculteurs, ne sont pas sans savoir l'augmentation de la production qu'ils peuvent obtenir grâce à la pollinisation de leurs cultures par l'abeille. Mais, pour bénéficier des avantages de celle-ci au titre d'insecte pollinisateur, il faut également penser à la protéger et à la défendre.

Les abeilles sont des êtres extrêmement fragiles ; aussi le moindre écart dans l'utilisation des pesticides et des insecticides leur est irrémédiablement fatal. Tout agriculteur soucieux de sa production doit donc connaître et appliquer tous les moyens de traitements qui lui sont nécessaires avec, **comme souci majeur, de respecter la nature et de ne point nuire à son entourage**. Il faut toujours se souvenir que la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres.

Les abeilles constituant l'agent essentiel de la fécondation, donc de la reproduction d'une large partie du monde végétal, il est ainsi important d'avoir à disposition une quantité d'abeilles suffisante pour couvrir un territoire déterminé. Si l'ordre naturel n'est pas troublé, il s'établit un équilibre harmonieux entre les abeilles et les plantes qui leur fournissent la nourriture. Malheureusement ce n'est plus le cas actuellement. L'intervention de l'homme, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, rompt cette harmonie. Les conséquences néfastes, quand elles se révèlent, sont longues et difficiles à corriger. Une rentabilité exagérée conduit à des erreurs, parfois dommageables à la qualité de la vie, mais aussi à une surproduction sur le marché, ce qui provoque un effondrement des prix préjudiciable à l'ensemble de la population et le recours à l'aide des autorités.

Chaque année des apiculteurs ont à déplorer des mortalités d'abeilles par intoxication à la suite de traitements phyto-sanitaires. Dans ces cas il est difficile de trouver les responsables des traitements effectués. A côté des mortalités massives d'abeilles il existe également des intoxications qui peuvent passer inaperçues. Elles provoquent cependant un affaiblissement des colonies.

Ces empoisonnements d'abeilles sont une réelle atteinte au milieu naturel. Lorsqu'un ou plusieurs ruchers sont anéantis, en quelques jours, par un insecticide toxique pour les abeilles, cela représente, sur le plan écologique, quelque chose de très grave. La perte en miel qui en résulte pour l'apiculteur n'en représente qu'une petite partie en regard de la perturbation écologique par la suppression des insectes pollinisateurs.

Il nous apparaît donc très important que l'apiculteur s'approche des agriculteurs, afin de leur exposer le rôle essentiel que jouent les insectes pollinisateurs dans le succès de leurs récoltes, et s'efforce de leur faire admettre que ces traitements aux produits antiparasitaires ne doivent s'effectuer que le soir, quand les fleurs sont fermées, minimisant ainsi un dégât éventuel sur les abeilles et autres prédateurs utiles.

Une collaboration efficace peut et doit s'établir entre l'apiculteur et l'agriculteur, ceci dans leur intérêt réciproque. Ce n'est que lorsque les agriculteurs seront conscients du rôle de l'abeille, et convaincus de la protéger, que nous pourrons enfin respirer. Si la radio, la télévision, voire les organisations professionnelles étaient mieux sensibilisées au rôle de l'abeille, il y aurait alors quelque chose de changé. Il faut encore et toujours de l'information, l'enjeu est important et cela demande beaucoup d'efforts et de réflexions.

Aidons-nous les uns les autres, la tâche sera moins lourde.

Doudin

A vendre 12 ruches peuplées, pour cause de maladie.

Charly Crausaz, 1399 Bavois. Tél. (024) 51 13 75.

A vendre ruchers DB, Rithner, habitées, complètes, et journal d'apiculture de 1883.

Yves Dorier, Bolsy 33, 1004 Lausanne

Nucléi sur 4 et 5 cadres. Reines 1979 marquées et dès fin mai reines 1980 aux prix officiels.

R. Coppex-Zimmermann, 1896 Vouvry. Tél. (025) 81 13 27.